

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

22 avril 2021

Urgence climatique : la Ville prend des mesures pour réduire les émissions de CO2

Consciente du rôle qu'elle doit jouer dans la lutte contre les dérèglements climatiques, la Ville de Genève agit et incite l'ensemble de la population à participer à la transition écologique. Alors qu'une stratégie globale sera adoptée d'ici la fin de l'année, la Ville répond à l'urgence en prenant dès maintenant une série de mesures rapides à mettre en place afin de réduire son empreinte carbone, favoriser la biodiversité et accompagner les changements de pratiques.

En février 2020, la Ville de Genève a déclaré l'urgence climatique et adopté des objectifs ambitieux pour limiter la hausse de la température et éviter que les conditions de vie ne se dégradent : réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. La Ville agit dès maintenant en développant des mesures immédiates de lutte et d'adaptation au changement climatique.

Des mesures ambitieuses et nécessaires

Le Conseil administratif a décidé de passer en mode urgence en adoptant une série de mesures rapides à mettre en place, dont l'efficacité est prouvée et qui permettent de réaliser, avec les moyens actuels, des actions simples pour réduire les émissions de CO2. Une vingtaine de mesures ont été sélectionnées dans différents domaines – production et consommation, mobilité, énergie, aménagement, santé, biodiversité – en prenant en considération des critères tels que l'impact sur la réduction des émissions de CO2, l'adaptation du territoire, le coût, la faisabilité et l'adéquation avec les attentes de la population. Chacun-e est concerné-e par le changement climatique et peut agir à son niveau. C'est pourquoi la Ville propose des mesures concernant son territoire, son administration, mais aussi les habitant-e-s et les entreprises de la commune.

Parmi les mesures décidées :

- Introduction de 10% de biogaz pour chauffer les bâtiments de son patrimoine et réduction du chauffage de 1 degré dans les immeubles qui lui appartiennent et dont l'usage s'y prête
- Pérennisation et développement d'aménagements cyclables
- Encouragement et sensibilisation à la réduction des déchets et à l'usage de vaisselle réutilisable
- Promotion de la consommation durable auprès des habitant-e-s
- Augmentation de la part de repas végétariens, de produits bios, de saison et locaux dans les crèches, les restaurants scolaires, les musées, les restaurants dont la Ville de Genève est propriétaire, les maisons de quartiers, les lieux pour les personnes précarisées ainsi que les équipements publics
- Création d'un catalogue de bonnes pratiques pour les entreprises

- Végétalisation de l'espace public : dé-perméabilisation des sols, augmentation de la couverture foliaire et plantations d'arbres
- Préservation et restauration de la biodiversité en créant de nouvelles zones dans lesquelles la régénération spontanée est favorisée

En parallèle à la mise en œuvre de ces mesures immédiates, une stratégie climat, fondée sur les objectifs et les axes stratégiques du Plan climat cantonal, est aujourd'hui en cours d'élaboration. Elle est coordonnée par la Délégation à la transition écologique, composée de l'ensemble du Conseil administratif. Sa mise en œuvre permettra d'ancrer les enjeux climatiques au cœur des prestations publiques et d'impulser des dynamiques de collaborations entre la société civile, le secteur privé et les institutions publiques. Elle sera présentée durant l'automne 2021. Frédérique Perler, co-présidente de la Délégation à la transition écologique, prévient : « l'enjeu est complexe, car il s'agit pour la Ville de maintenir le développement de prestations de qualité pour la population tout en diminuant drastiquement et rapidement les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire ». Alfonso Gomez, co-président de la Délégation à la transition écologique, souligne que « La lutte contre le changement climatique fait partie des priorités du programme de législature 2020-2025. Il faut se donner les moyens d'agir vite et efficacement face à l'énorme défi qu'il représente ».

Une situation critique

La Ville a réalisé son bilan carbone grâce à un outil mis au point par l'entreprise Quantis. Cette entreprise, mandatée par le Canton de Genève, a créé un outil simplifié qui permettra aux 45 communes du Canton de calculer de manière simple et homogène leurs émissions de gaz à effet de serre. Les résultats sont alarmants.

Les habitant-e-s de la Ville de Genève émettent 14,3 tCO₂/habitant-e/an, lorsque la moyenne suisse se situe à 14 tonnes. Les postes d'émission principaux sont :

- la consommation de biens et de services (nourriture, vêtements, logement, loisirs...) : 38% (dont la moitié incombe à l'alimentation),
- le secteur des bâtiments (chauffage et construction) : (33%),
- la mobilité : 28% (dont la moitié provient des voyages en avion).

La majorité des émissions de la Ville de Genève ne sont pas produites sur son territoire mais à l'extérieur, comme par exemple par les produits alimentaires exotiques ou les appareils numériques.

Pour maintenir le mode de vie actuel des Genevois-es, il faudrait l'équivalent de 3 planètes. De plus, et alors qu'il ne faudrait pas dépasser les +1,5°C en moyenne, une limite considérée par la communauté scientifique comme le « point de bascule », la température en Suisse a déjà augmenté de +1,8°C. Selon une étude du Réseau de recherche sur le changement climatique urbain, Genève figure parmi les villes du monde qui pourraient être soumises aux plus fortes hausses des températures dans les années 2020, en augmentant de 2,5°C. Outre une augmentation des journées de canicule, la diminution des vagues de froid et de la couverture neigeuse ainsi que la fonte des glaciers, ce changement de températures engendre des problèmes de santé. Les périodes de sécheresse ont un impact négatif sur l'agriculture, alors que les fortes pluies entraînent des glissements de terrain, l'érosion des sols et des dégâts importants sur les infrastructures.

Plus d'informations sur geneve.ch/climat

Contact

Philippe d'Espine

Chargé de l'information du Conseil administratif

Tél. +41 22 418 29 11 – 079 372 84 59

philippe.despine@ville-ge.ch